

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 07/05/2024  
Reçu en préfecture le 07/05/2024  
Publié le  
ID : 038-213803364-20240506-2024\_06\_05\_36-DE



Nombre de Conseillers :

en exercice : 19

présents : 14

votants : 17

L'an deux mil vingt quatre

le six mai à dix-neuf heures trente,

le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 02 mai 2024

**PRESENTS :** Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, Mme CAMUS Katy, M. LEICHER Jean-Luc, Mme GATET Fanny, M. MARTICORENA Jean-Claude, M. AUTISSIER Bertrand, Mme TONOLI Eliane, , Mme BURGAUD Véronika, Mme BIEUVELET Laetitia, Mme CHAVASSE Danielle, M. RIGOUDY Daniel, Mme JACQUET Henriette, M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, ,

**ABSENTS EXCUSES :** M. LAROSE Didier (pouvoir donné à M. LEFAIVRE Pierre-Gilles), M. BOITON Roger (pouvoir donné à Mme BIEUVELET ), M. PACITTI Jacques (pouvoir donné à Mme RUCHON Edith).

**ABSENTS :** M. PEYRE Bernard, M. GROS Gérémy.

**SECRÉTAIRE :** M. AUTISSIER Bertrand.

## **DÉLIBÉRATION N° 2024 – 36**

### **OBJET : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MADAME LA MAIRE**

**VU** les articles L 2122-23 du CGCT,

**VU** la délibération du Conseil Municipal n°2021-057 en date du 15 novembre 2021 confiant à Madame la Maire des délégations,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, prend acte des décisions suivantes :

- Commande d'un montant de 7 690,00 € HT auprès de l'entreprise PROLIANS pour la fourniture de cylindres électroniques et de badges pour équiper l'école et le bâtiment des associations,
- Commande d'un montant de 1 538,55 € HT auprès de l'entreprise THEVENON pour la fourniture de mallettes de portage de repas
- Commande d'un montant de 11 164,62 € HT auprès de l'entreprise PS2S pour la fourniture et pose d'un chauffe-eau pour la restauration scolaire,
- Commande d'un montant de 2 204,35 € HT auprès de l'entreprise MARRON pour la reprise des peintures dans l'église,
- Commande d'un montant de 2 709,30 € HT auprès de l'entreprise MARRON pour la pose de revêtements sols et murs dans le local de la boulangerie,
- Commande d'un montant de 6 580,00 € HT auprès de l'entreprise CJD pour le remplacement de divers éléments électriques (BAES – disjoncteurs - ...) sur différents bâtiments communaux dans le cadre de la remise aux normes des bâtiments,
- Commande d'un montant de 1 420,00 € HT auprès de l'entreprise ARPENTEURS pour la réalisation des documents d'arpentage nécessaires à la vente du salon de coiffure,
- Commande d'un montant de 2 009,09 € HT auprès de l'entreprise AM SÉCURITÉ pour le remplacement du système d'alarme du local technique,
- Commande d'un montant de 1 250 € HT par mois auprès de l'agence GIESBERT MANDIN pour l'accompagnement en communication de la commune sur le dossier du ½ échangeur
- Commande d'un montant de 6 328,35 € HT auprès du cabinet HUGLO LEPAGE pour la défense de la commune sur le dossier du ½ échangeur
- Commande d'un montant de 2 800,00 € HT auprès de la SCP OHL-VEXLIARD pour la défense de la commune sur le dossier ADVIVO



Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

En mairie, le 06 mai 2024.

Mme la Maire,

Edith RUCHON

Acte rendu exécutoire le 07/05/2024

- après télétransmission électronique le 07/05/2024

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 07/05/2024